



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 14 novembre 2016

Présentation du budget 2017

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 6'031'800.-. Après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-, l'excédent de charges viré à "Capital" se monte à CHF 4'531'800.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 1'238'600.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2017 prévus à hauteur de CHF 25'600'000.-.

Le budget 2017 s'inscrit dans le même esprit, la même ligne que les budgets des années précédentes. Les charges sous contrôle de la Municipalité ont fait l'objet d'une analyse minutieuse et ont été contenues au strict nécessaire. De nouvelles subventions figurent au budget 2017 et concernent notamment la Ferme des Tilleuls et le projet d'appartements subventionnés à la Croisée. Enfin, les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise, augmentent par rapport à 2016 (tl, AVASAD,...).

En ce qui concerne les revenus, la Municipalité table sur une progression normale de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Quant à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, l'abaissement du taux de base décidé par le Grand Conseil qui passera de 8.5 % en 2016 à 8.0 % en 2017, a été intégré. Les autres impôts ne suivant pas le taux précité, ils sont très difficiles à budgétiser. Ainsi, il a été retenu comme principe de maintenir ceux-ci au même niveau que le budget 2016.

La marge d'autofinancement budgétée (CHF 1.2 million) permettra de financer une faible partie des investissements prévus en 2017 qui s'élèvent à CHF 25.6 millions. Citons en particulier : la fin des travaux de rénovation du Centre technique communal, la rénovation du bâtiment de la Grange de Florissant, la rénovation et l'agrandissement du collège du Léman (Maurabia), le passage inférieur du Léman et enfin, tous les équipements en lien avec le réseau d'évacuation et d'épuration des eaux. Le recours à l'emprunt sera donc nécessaire en 2017.

Compte tenu des enjeux financiers importants à venir, la Municipalité maintient sa gestion rigoureuse du budget tout en améliorant ses infrastructures et en consolidant les prestations actuelles.

Renseignements

Jean-François Clément

Syndic
079 645 79 77